

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Normandie

Décision n° 14526 du 12 novembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve des groupements de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime et de l'Eure

NOR : INTJ1828028S

Le commandant de la région de gendarmerie de Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 264 du 5 juillet 2018 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2018;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 12 novembre 2018,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Normandie est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve :

Santerre Erick NIGEND : 105 497

Cauchois Yves NIGEND : 103 556

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Deschamps Jean-Yves NIGEND : 111 699

Lerchundi Jérôme NIGEND : 131 928

Vila Alfredo NIGEND : 123 160

Poplu Fabien NIGEND : 275 257

Carpentier Michaël NIGEND : 272 159

Aubry Frédéric NIGEND : 271 465

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Marnier Gilles NIGEND : 119 348

Chapelle Arnaud NIGEND : 272 215

Pénilleau Luc NIGEND : 275 080

Bellefontaine Jean-Luc NIGEND : 122 013

Millet Didier NIGEND : 105 470

Petit Gil NIGEND : 140 016

Pimouguet David NIGEND : 193 069

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Couturier Malik NIGEND : 272 472

Le Bars Yohann NIGEND : 185 154

Boukhedouni Nourredine NIGEND : 271 906

Ben Aïssa Laëtitia NIGEND : 316 133

Duhamel Cédric	NIGEND : 272 897
Blainville Marc	NIGEND : 271 773
Posier Xavier	NIGEND : 275 265
Petit Tony	NIGEND : 321 407
Dubuc Sébastien	NIGEND : 272 858
Grancher Samuel	NIGEND : 273 407

Article 2

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale*

Pour le grade de major de réserve : néant.
Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : néant.
Pour le grade d'adjudant de réserve : néant.
Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : néant.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 novembre 2018.

*Le général, commandant
la région de gendarmerie de Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,*
B. BRESSON